

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 21 du 19 mars 2010

*Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, maire, pour le vote des budgets primitifs en présence de Thierry ROCH, Trésorier.*

*Pascale CORRE, excusée a donné pouvoir à Jean-Louis VIGNON.*

Jean Louis VIGNON et Julien POUPON présentent au conseil la proposition de budget primitif pour la commune.

### I BUDGET COMMUNAL 2010 .

La présentation se base sur une augmentation des taux d'imposition des taxes d'habitation et foncière bâtie de 5%.

#### Section Fonctionnement

##### Dépenses proposées de 715 796 €

Comprenant les dépenses suivantes		(en % du total)	
<b>011 Charges Générales</b>	<b>195 718 €</b>	<b>soit</b>	<b>27,4 %</b>
<b>012 Personnel</b>	<b>305 000 €</b>	<b>soit</b>	<b>42,6 %</b>
<b>014 Compensation TPU</b>	<b>10 250 €</b>	<b>soit</b>	<b>1,4 %</b>
<b>065 Gestion courante</b>	<b>147 652 €</b>	<b>soit</b>	<b>20,6 %</b>
<b>066 Intérêt de la dette</b>	<b>52 700 €</b>	<b>soit</b>	<b>7,4 %</b>
<b>Autres dépenses</b>	<b>4 476 €</b>	<b>soit</b>	<b>0,6 %</b>

##### Recettes proposées de 861 637 €

Comprenant les recettes suivantes			
<b>70 Produits de services</b>	<b>66 500 €</b>	<b>soit</b>	<b>7,7 %</b>
<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>468 100 €</b>	<b>soit</b>	<b>54,3 %</b>
<b>74 Dotations de l'Etat</b>	<b>310 311 €</b>	<b>soit</b>	<b>36,1 %</b>
<b>Autre Fiscalité</b>	<b>2 650 €</b>	<b>soit</b>	<b>0,3 %</b>
<b>Autres recettes</b>	<b>14 076 €</b>	<b>soit</b>	<b>1,6 %</b>

La section fonctionnement dégagerait 145 841 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 165 100 €, donnant ainsi un autofinancement négatif de **19 259 €**. Les dépenses de fonctionnement devront être contenues malgré des dépenses nouvelles (contrat pérennisé de Maïté CHAILLEU, convention avec la MPT pour les jeunes pour 18 000 €, micro crèche de Daoulas, pôle social, CLSH...) grâce à une diminution des charges à caractère général (énergie, assurances, affranchissement). Les recettes progressent uniquement par la hausse de la fiscalisation proposée par le Maire, la dotation de l'Etat étant en stagnation. Lors du budget primitif, le principe de précaution

est appliqué, tendant à minimiser les recettes attendues et à intégrer une hausse des dépenses.

#### Section Investissement

Programme Bâtiments et Terrains : Le poste serait déficitaire de 7 859 €. Les principales dépenses sont l'éclairage de l'aire stabilisée (15 430 €), le ravalement de Ty an Holl et des travaux de mise en norme électrique. Les subventions s'élèvent à 36 831 € principalement pour l'aire de sport.

Programme Ecole : Les dépenses s'élèvent à 12 430 €, notamment pour la rénovation des sols (6 600 €) d'achat informatique (2 500 €) et du mobilier (environ 1 200 €).

Programme Voirie : Le poste après recettes de subvention serait déficitaire de 259 190 €. Les routes de Kerdaoulas et Traonvouez représentent le principal projet de voirie 2010 pour 86 500 €. Les travaux de la Résidence Rurale sont payés sous cet exercice 2010 pour 139 900 €. De plus, 25 900 € sont budgétés en vue de l'effacement des réseaux route de Créac'h Balbé où les lotissements Venelle Blanche et Ty Rhu sortent de terre.

Une fois les recettes affectées à hauteur de 526 192,18 € (169 796,79 € d'affectation de résultat 2009, 47 298,13 € de TLE, 45 595,88 € de remboursement de TVA, des remboursements divers et un emprunt de 250 000 € contracté en 2009) aux 526 192,18 € de dépenses prévues et de déficit d'investissement 2009, **la section investissement est prévue équilibrée.**

#### II BUDGETS ANNEXES 2010

**Budget Eau** : *en fonctionnement* : Les dépenses (personnel, entretien) sont de 94 605,80 € pour 157 425,50 € de recettes (vente d'eau). La section est excédentaire de 62 819,70 €.

*En investissement* : un besoin de financement de 126 399 € (travaux divers, tractopelle, poteaux incendies...).

**Le résultat 2010 prévu est équilibré** par des recettes et excédents antérieurs.

**Budget Assainissement** : *en fonctionnement* : la section dégagerait un excédent de 29 685 €. *En investissement* : la section serait déficitaire de 134 945 € principalement par le coût de la réhabilitation du réseau au niveau de la voie romaine, pour empêcher l'intrusion d'eaux parasites.

**Le résultat 2010 prévu est déficitaire de 109 568,70 €.**

# EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL - suite -

Le conseil municipal vote à l'unanimité les budgets présentés et vote aussi les nouveaux taux d'impositions (TH : 17,47%, TF : 22,36%). Le conseil autorise un emprunt de 100 000 € sur 15 ans à 3,76% auprès du crédit Agricole pour le compte du budget assainissement.

## III EN BREF

Sécurité routière : Bernard CORNEC est nommé référent

sécurité routière par le conseil.

Plan lumière 2010 : Hervé LE MENS propose d'éteindre l'éclairage public à 21h30 dans les lotissements et 22h30 dans le bourg. Le mercredi matin l'éclairage sera activé à 5 h pour faciliter et sécuriser le travail de la collecte des déchets ménagers.

Subvention Lannur'danse : par 13 voix pour, 120 € sont alloués à l'association qui fête ses dix ans d'existence.

## CMJ

### Nettoyage des tribunes

6 mars, mobilisation générale au terrain de foot.

Plus de 30 jeunes ont répondu à l'invitation du CMJ pour le nettoyage des tribunes dès 10 heures, et même avant. Tout le monde s'y est mis, avec l'aide des adultes : le maire, des élus, des membres de l'ESM, de Julien l'animateur du foyer, des membres des commissions travaux et jeunesse, des parents.

Les employés communaux avaient amené la grosse remorque, des balais et des pelles. Nous avons tous des gants, parfois trop grands pour nos petites mains, pour ramasser les déchets : canettes, capsules, papiers, crayons, briquets, verres de toutes sortes, mégots, paquets de cigarettes... de vraies fouilles.

Puis les grands ont bouché l'espace sous les bancs. C'était long de fixer les contremarches en bois : mesurer le bois, scier, et clouer. Un vrai travail à la chaîne. Alors, nous nous sommes éloignés pour jouer, au foot ou non.

Pour finir un verre était offert à chacun.

Dans la semaine, les employés communaux ont fini le travail. C'est bien plus propre aujourd'hui et bien plus agréable de s'y retrouver.

Avec peu de moyens, tous ensemble, mobilisés, nous avons rendu plus agréable notre petit village. Et ce n'est pas fini...

Merci à vous tous qui êtes venus donner un coup de main ou nous encourager.



### Soirée Cabaret:

Le 26 mars, la classe de CM2 et ses 23 élèves ont joué des pièces de théâtre à la salle Ty Kreis-Ker pour financer un séjour à Paris.

Quelques élèves ont fait des petites gaffes mais cela a bien fait rire le public.

Les pièces qui ont été jouées sont : l'ombre capricieuse, le dîner de Mr D'Orville, le chapeau Pétrus, la durée de vie humaine, complot chez la reine et pour terminer la soirée, l'ombre et la lumière, la chanson de Calogero.



## PETITES ANNONCES

**A louer** à Irvillac : aube de communion mixte + cordon + croix (10 €) ; costume garçon et chemise 12 ans + chaussures T.37 : (15 €). Frédérique DIVERRES - 26 route de Hanvec - 29460 IRVILLAC. Tél : 02 98 25 91 60.

Nathalie NEDELEC, **esthéticienne** de métier, 20 ans d'expérience, je me déplace sur rendez-vous à votre domicile pour vous proposer des prestations de qualité comme à l'institut de beauté. Tél : 06 40 11 01 89.

Vends "avoir" valable dans un magasin de **matériel médical** situé à Brest qui fait suite à un achat dont le matériel n'a pas convenu.

Le montant de cet avoir est de 100 €. Je le cède aux trois quarts de sa valeur (75 €). Si vous êtes intéressé, contactez-moi par mail ([pierre.garabedian@gmail.com](mailto:pierre.garabedian@gmail.com)) ou par téléphone (09 52 24 34 76) pour définir les modalités d'échange.

**Objets trouvés** : 1 gant enfant ; 1 coussin (poussette) ; 1 montre ; 1 étui pour crayon ; 2 casques intégraux.

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

## ÉTAT CIVIL

### Naissance

Le 23 mars est né à Brest, Owenn PREVOT, domicilié à Cleuz Bras.

### Mariage

Le 6 mars, mariage de Laurence FERRELLOC et Serge POULIQUEN

## ZOOM IMPÔTS 2010

Comme chaque année le conseil municipal est tenu de voter le budget communal. Cette année 25% de dépenses nouvelles sont dues à nos participations à des structures intercommunales (CLSH, Halte Garderie, RPAM, micro-crèche...). Notre participation financière est modulée par la fréquentation de notre population à ces organismes. Le pari d'une animation jeunesse sur la commune via un partenariat avec la MPT de Landerneau vient augmenter les dépenses de 18 000 €. A contrario, les dotations de l'Etat sont stagnantes depuis plusieurs années, provoquant une diminution des recettes en euros constants. Pour faire face aux dépenses croissantes, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter l'imposition de façon modérée (+5% des taux).

**Valeur locative** : elle est la base d'imposition de vos impôts fonciers et d'habitation. Sa valeur est définie à partir de plusieurs éléments (surface, éléments de confort, situation...) et est en gros censée correspondre au montant annuel du loyer auquel le bien pourrait être loué « dans des conditions normales ». Cette valeur calculée en 1970 a subi une réévaluation sommaire en 1980 et est appliquée d'un taux rectificatif chaque année, ce qui fait monter la valeur de base, sans que le taux d'imposition ne bouge (cette année +1,5%). Toute maison construite après 1970 est évaluée selon le prix du mètre carré en 1970. Il est donc difficile de comparer deux valeurs locatives de maisons semblables entre deux communes, par exemple Saint-Urbain, très rurale en 1970 et une commune identique aujourd'hui mais qui était plus urbaine et mieux lotie en services à la population comme Daoulas par exemple. Les taux d'imposition ne sont pas comparables non plus. Ce sont ces taux qui déterminent l'impôt à payer. Une refonte de la fiscalité est à l'étude au parlement, qui modifierait ce calcul, mais la réforme est laborieuse à mettre en place.

**Abattements** : Certains sont facultatifs et dépendent du conseil municipal.

Plus d'informations concernant la lecture des feuilles d'imposition : [www.saint-urbain.com](http://www.saint-urbain.com)

## TV ORANGE ET TNT

**Télévision Numérique Terrestre** : attention à partir du 8 juin, les personnes non équipées d'une télévision intégrant la TNT ou d'un adaptateur TNT sur leur ancien poste, seront privées de réception. Renseignez-vous auprès d'un professionnel ou d'un revendeur. [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

**Télévision via l'ADSL** : Orange informe les habitants de la commune que son offre de télévision par ADSL est disponible sur le territoire depuis le 15 février 2010. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre opérateur.

## Communiqués de la Mairie

### INVITATION

En raison des marques de sympathies envers Thomas après son accident du mois d'octobre de l'année dernière, Thomas et ses parents invitent les personnes qui se sont manifestées à un pot de l'amitié le

vendredi 16 avril  
à partir de 18h  
à Ty Kreis-Ker.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. et Mme MOULLEC au : 02 98 25 03 14.

*Le prochain bulletin paraîtra en mai, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 26 avril dernier délai. Merci.*

### FACTURES D'EAU

Sur les factures d'eau/assainissement une mention a été faite concernant les prélèvements (qui se font en 3 fois).

**Cet avis ne concerne que les personnes ayant opté pour le prélèvement avant l'édition des factures.** Si ce n'est pas votre cas, vous devez payer la totalité de la facture en une seule fois avant le 28 avril 2010 à la trésorerie de Daoulas.

Si toutefois vous êtes intéressé par le paiement par prélèvement automatique pour l'année prochaine vous pouvez dès aujourd'hui vous présenter à l'accueil de la mairie muni d'un RIB ou RIP.

### CARNAVAL

*Le carnaval de Landerneau aura lieu les 9, 10 et 11 avril.*

Venez nombreux voir notre char confectionné sous la responsabilité du comité d'animation de Saint-Urbain lors de la parade du dimanche à partir de 14h30 et encourager nos miss et mister (Méline et Steven).

Programme disponible en mairie.  
Pour tous renseignements contacter Maurice THOMAS au 02 98 25 02 22.



## AGRICULTURE

**INVITATION - Soirée d'échange : « Transmettre sa ferme »**  
*Soirée organisée par le CIVAM 29 avec le soutien du PIDIL  
(Programme pour l'Installation des jeunes en agriculture et  
du Développement des Initiatives Locales)*

Dans le cadre de sa démarche d'accompagnement de la transmission des exploitations agricoles, le CIVAM 29 (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) organise des soirées d'échanges « Transmission », soirées conviviales d'échanges entre agriculteurs. Elles sont gratuites et ouvertes à toute personne s'interrogeant sur l'avenir de sa ferme et souhaitant s'informer sur la transmission. Ces soirées sont l'occasion de se retrouver, de se connaître et de partager ses projets et interrogations quant à la transmission de son activité et au projet de vie qui en découle.

L'objectif est que les expériences des uns et des autres permettent de trouver des réponses ou soulèvent des interrogations qui fassent avancer les réflexions personnelles.

Alors si vous allez cesser votre activité dans les 5 ans à venir, que vous souhaitez transmettre votre ferme ; que vous souhaitez qu'un jeune s'installe ; que vous vous posez des questions ; que vous ne savez pas comment mener ce projet... le CIVAM 29 vous invite à participer à la soirée d'échange suivante :

**Le jeudi 15 avril à 20 h 30 à Brasparts (29)**

*un ancien couple d'agriculteurs partagera avec vous son expérience de la transmission de leur ferme à un jeune couple (hors cadre familial)*

**Renseignements et inscriptions :**

Riwanon BERTHOU, CIVAM 29, 02 98 81 43 94.



## TRAVAUX

### RESEAU TRANSPORT ELECTRICITE

Des travaux de peinture nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 63 kV : Landerneau-Rumengol (Z St Urbain) vont être entrepris sur le territoire de la commune

**du 17 mai au 4 juin 2010.**

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise PHV - Peinture Haute Voltige  
Tél : 05 61 81 48 22.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local du RTE qui assure le contrôle des travaux :

Équipe Entretien Lignes - RTE - GET Bretagne  
ZA de Kerourvois sud - 29556 QUIMPER Cedex 09  
M. Patrick LE VILLAIN ou M. Thierry DORVAL  
Tél : 02 98 66 60 00 - Fax : 02 98 66 60 98

## Café-jardin du 27 mars 2010

A Saint-Urbain, le café-jardin a semble-t-il trouvé son rythme de croisière avec une nouvelle fois une trentaine de personnes venues pour échanger sur le thème : comment commencer son jardin ? Ces rencontres ont lieu autant que possible chez des particuliers et cette fois-ci c'était dans le jardin de Sophie LE HIR.

Lorsqu'on démarre pour la première fois un jardin, il est bon de connaître la composition de la terre. Le sol peut être calcaire, argileux, acide. Jean-Paul DANTEC a parlé de ces différentes caractéristiques et a précisé qu'il est important de connaître le pH (potentiel Hydrogène) qui doit pour une terre de jardin se situer entre 6 et 7. On trouve des kits d'analyse en jardinerie. Ici la terre est souvent trop acide, on doit alors ajouter de la chaux.

Ensuite lorsqu'on travaille la terre, on trouve des vers, des larves, des insectes. Il est utile de pouvoir distinguer les auxiliaires du jardinier (ex : larve de coccinelle) des ravageurs (ex : taupin). Maurice GUELLEC avait apporté quelques spécimens.

Sophie a montré comment elle travaille à la grelinette une surface où elle avait semé un engrais vert (la phacélie) qui nourrit et ameublisse le sol.

Pour terminer autour du café, des échanges de semences et de plants se sont faits et on a goûté à l'ail de Savoie que Germaine KERMARREC avait apporté.

Prochain café-jardin : **samedi 24 avril.**  
Thème : **fabrication et utilisation des purins.**

## Chiens

Nous recevons régulièrement des plaintes d'administrés concernant les **déjections canines** dans les lieux publics (espaces verts, trottoirs,...). Nous remercions les propriétaires de nos gentils animaux de compagnie de bien vouloir veiller à la propreté de ces lieux empruntés par tous.

Il est aussi rappelé que la **divagation des animaux est interdite**, sous peine de ramassage et mise en fourrière par la société Chenil Service.



## LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
26 au 30 avril	Crêpe aux champignons Langue de bœuf sauce piquante Lentilles carottes Fromage : Leerdamer Compote	Carottes râpées au sésame Steak haché de porc Gratin de blettes pommes de terre Fromage blanc sucré	Mélange carnaval Poulet rôti Pommes de terre frites Fruits des îles	Œuf dur mimosa Dos de lieu au gratin Julienne de légumes riz Fromage : camembert Fruit (pomme)

## INFOS DIVERSES

### Kermesse

#### Organisation de la kermesse du 6 juin

Merci aux jardiniers de mettre de côté leurs plus belles boutures pour notre stand.

Appel aux dons pour les lots, vous pouvez les déposer au bureau du directeur (nous n'avons pas besoin de peluche cette année).

*L'équipe de l'animation école.*

#### Le vendredi, c'est danse !

De mars à fin mai soit durant presque 10 semaines, toutes les classes de l'école publique de Saint-Urbain bénéficieront de l'intervention d'Hélène Le Page professeur de danse contemporaine.

Les séances sont hebdomadaires pour les élèves de maternelle et du CP, toutes les deux semaines pour les plus grands.

Ce projet est totalement financé par l'association des parents d'élèves.

Les élèves sont sensibilisés à la rigueur et aux plaisirs de cette discipline.

Ils apprennent à maîtriser et orienter leur corps dans l'espace, à s'exprimer tout en prenant les autres en compte. Ce travail est poursuivi dans les classes par les enseignants tant en sport que dans les autres matières.

Cette initiation doit aboutir à la création d'un spectacle qui sera présenté le 6 Juin lors de la kermesse de l'école. Un thème général a été retenu : le Ciel.



### Solidarité HAITI

Les enfants se sont mobilisés pour Haïti.

Après le terrible séisme, les enseignants de l'école de St Urbain ont souhaité que leurs élèves puissent participer à l'élan mondial d'entraide. Tous les parents ont été informés de cette démarche.

Dans chaque classe, de manière adaptée à leur âge, les professeurs ont informé les élèves de ce qui s'était passé. Les enfants ont eu ensuite la possibilité de déposer de l'argent dans une urne.

La collecte a rapporté 280 €.

Cette somme a été remise au groupe presse Play Bac (le Petit Quotidien) qui se chargeait de l'acheminer sur place pour aider à reconstruire les écoles.

Renseignements pris auprès du groupe presse, deux reporters sont partis à Haïti pour déterminer l'association ou l'organisme qui serait le plus à même d'utiliser les fonds récoltés.

Divers articles dans le journal des enfants évoqueront la situation.

### RPAM

*Relais Parents Assistantes Maternelles Du Pays de Daoulas - 3 route de la gare - 29460 DAOULAS  
Tél. /fax : 02 98 25 87 26*

**Changement d'horaires des permanences téléphoniques** : le lundi et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

Les accueils sans rendez-vous : le lundi et le mardi matin de 9h30 à 12h00.

Les rendez-vous sont fixés du lundi au vendredi, selon les demandes (possibilité de RDV dans les mairies pour des personnes ayant des difficultés de transport).

Des réunions mensuelles d'information pour les familles à 14h00 ou à 18h00 (en alternance), à Daoulas (salle de réunion Kernéis). Sur inscription.

### Vacances de Pâques - Activités enfance et jeunesse

Le programme des vac'ados avec la Maison pour tous, pour les vacances de Pâques est disponible en mairie et sur le site Internet.

Les inscriptions ont commencé vendredi 2 avril.

Le programme du CLSH de Loperhet est également disponible en mairie.



### Les croix et calvaires de Saint-Urbain

Au hasard de promenades sur les chemins de la commune, il est possible de découvrir plusieurs croix ou calvaires, indissociables du paysage breton, qui nous font aussi voyager dans le temps.

Les plus anciennes datent du 16<sup>ème</sup> siècle. Elles sont situées soit à des carrefours : croix du Quinquis (1518) contemporaine de François 1<sup>er</sup>, de Cleuz bras (vers 1580), Croas-Madec (1571), Croas ar Marhic dont il ne reste que le fût et le socle, soit dans les cimetières : au bourg (1575) date du temps du roi Henri III, de Montaigne... et à Trevarn (vers 1550) : du siècle de Henri II, de Rabelais...

Dans le cimetière du bourg, la croix de mission a été érigée en 1894. Deux croix plus récentes datent de 1942 et sont visibles à Kergoat et Kerdaoulas.

Alors que la croix de Cleuz bras n'apparaît pas dans le cadastre napoléonien, certaines aujourd'hui disparues y sont mentionnées.

### Regard sur un calvaire :1518 au Quinquis

En bordure de la route qui mène à Daoulas, il est possible d'admirer le calvaire du Quinquis en kersanton. On peut voir à la base du fût l'inscription : « LAN MIL CINQ XVIII » en lettres gothiques.

Il a été restauré en 1630 par le sculpteur Roland Doré.

Les calvaires sont une extension du menhir christianisé, de la croix de chemin narrant des épisodes de l'évangile, auxquels s'ajoutent la vie des saints locaux.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, la région était prospère et le sentiment religieux très fort.

Les paroisses se lancèrent dans la construction de ces monuments.

Calvaires et enclos étaient des signes extérieurs de richesse.

Un effet d'émulation entre bourgs et villages intervenait aussi.

Les paysans pauvres éprouvaient de la fierté à posséder la plus belle église de la région, au même titre que les nobles locaux. D'importants dons en nature (coupons de toile, animaux, ...) étaient faits à la sortie de la messe dominicale. Des ventes aux enchères avaient parfois lieu tout de suite et rapportaient énormément d'argent.

On ne cachait pas la mort, on apprenait à vivre avec elle dans un rapport teinté de merveilleux. Ces anciens habitants grâce à l'héritage celtique pratiquaient plutôt une cohabitation fantasmagorique avec l'Ankou, cet étrange personnage féminin symbole de la mort et de la misère. Le siècle précédent avait été frappé par des épidémies et des famines. Beaucoup de calvaires furent érigés pour conjurer la peste noire de 1598.

Pour exemple, elle emporta le tiers de la population de Plougastel.

C'est Louis XIV qui amorça la chute de l'art breton en interdisant en 1695, par un édit du roi, toute construction nouvelle sans nécessité reconnue.

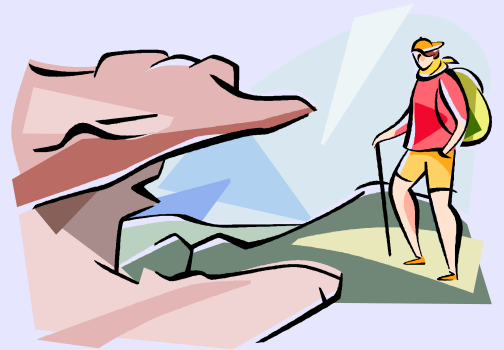
### RANDONNEE DES AMIS DE TREVARN

La randonnée des Amis de Trévarn aura lieu cette année le **dimanche 18 avril** huit jours après le carnaval de Landerneau.

Nous proposons toujours un départ le matin à 10h30 avec le pique-nique tiré du sac pour un circuit de 15 à 20 km et un départ l'après-midi entre 13h30 et 14h pour un circuit plus court (environ 8 km).

Un goûter ouvert à tous sera ensuite servi à Ty Kreis-Ker (lieu de rendez-vous pour les départs).

***Cette année nous découvrirons les croix et calvaires de notre commune.***



## SPORTS

### NATURVAN

#### Course à pieds :

Le mercredi et vendredi à 18h00 et le dimanche à 9h30.

Rendez-vous sur le parking des terrains de foot.

Renseignements : Christophe Lemétayer 02 98 25 04 56

Vous souhaitez commencer ou reprendre le footing, nous vous donnons rendez-vous tous les mercredis à 18h00 pour quelques petites foulées à votre rythme. Alors n'hésitez pas, il n'y a pas de frais d'inscription jusqu'en septembre.

Renseignements : Karine Morvan 06 74 20 96 13

#### Cyclotourisme :

Le dimanche à 8h30 pour des sorties d'environ 60 km.

Rendez-vous sur le parking des terrains de foot.

Renseignements : Maurice Guellec 06 50 60 35 53

Pas de frais d'inscription jusqu'en septembre, n'hésitez plus.



#### Randonnées :

Le programme du 2<sup>ème</sup> trimestre sera bientôt disponible à la Mairie et au P'tit Bouchon.

Renseignements : Gaëla Maury 02 98 25 86 47



#### Multi-sports enfant : APPEL AUX BENEVOLES

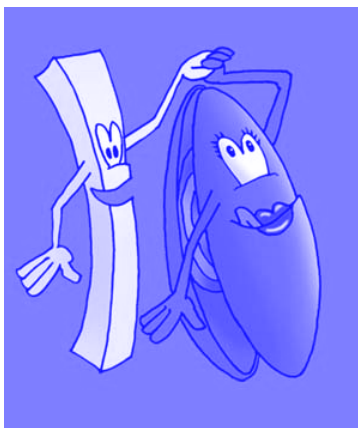
L'association Naturvan souhaite créer une section multi-sports pour les petits Saint-Urbainais de 6 à 10 ans. Ils auront donc besoin de vous pour les encadrer le samedi matin à partir de septembre prochain. Si vous souhaitez rejoindre cette nouvelle activité dans le but de transmettre votre expérience sportive (tennis, athlé, basket, pétanque, badminton, ping-pong...), nous vous convions à une réunion d'information :

**Vendredi 23 avril 20h00 - Salle Ty an Holl**

Renseignements : Laurence Cadiou 02 98 25 01 18  
ou Yannick Sevestre 02 98 25 04 99



## ES MIGNONNE GRAND MOULES FRITES



**SAMEDI 1er mai 2010**

À partir de 19h  
à la salle Ty Kreis-Ker

Kir + moules frites +  
poire belle hélène + café = 10 €

Formule enfant = 5 €

Renseignements au  
06 60 70 46 47 ou 06 60 71 67 45

## Divers

### FETE DES 40 ANS

**40 ans cette année...** et l'envie de se retrouver tous ensemble un soir de l'année 2010.

Pour la 3<sup>ème</sup> édition, que diriez-vous de réserver la soirée du samedi 18 septembre pour fêter cet anniversaire et en profiter pour mieux nous connaître. Nous sommes plus de 33 à changer de décennie à St Urbain, cette année.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter: Manu BARBERO au 02 98 25 06 81, ou Béatrice PERON au 02 98 25 01 84, ou Pascale CORRE au 02 98 25 01 42

### BIBLIOTHEQUE

(à l'arrière de la mairie)

#### Heures de permanence :

Mardi de 16h30 à 18h

Mercredi de 11h30 à 12h30

Jeudi de 20h à 21h

Samedi de 10h30 à 12h

**Heure du conte** (pour les 4-8 ans) le mercredi 28 avril et les 5 et 12 mai de 10h30 à 11h30.

**L'abonnement annuel est de 16 € par famille.**



### GYMNASTIQUE PREVENTIVE

**Siel Bleu organise un cours démonstratif ouvert à tous et gratuit.**

**Le lundi 19 avril de 17h à 18h  
À la salle Ty Kreis-Ker.**

Programme :

Assouplissement articulaire,

Renforcement musculaire,

Equilibre,

Coordination,

Relaxation.



*Renseignements complémentaires sur place.*

## CULTURE

### ASSOCIATION ASAMBLES

**Judi 18 avril à 20 h** : Graines de mots  
Langue française (orthographe, grammaire, vocabulaire)  
Maison des anciens à Logonna. Gratuit pour les moins de 16 ans.  
Contact : 06 37 48 25 69 – Mail : kermarcie@yahoo.fr

**Vendredi 23 avril** : « *Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ?* »  
Conférence de Jean-Claude PIERRE, Conseiller Economique et Social de Bretagne, fondateur de Eaux et Rivières de Bretagne, porte-parole du Réseau Cohérence Salle polyvalente de Logonna, à 20 H 30  
Entrée : 3 €  
Gratuité pour les adhérents et les scolaires de moins de 16 ans  
*La soirée se terminera par l'habituel pot de l'amitié*

#### Atelier de peinture :

Christian Salaün, artiste peintre à L'Hôpital-Camfrout, envisage de créer un atelier d'initiation et de perfectionnement à la peinture sur Logonna-Daoulas.  
Pour que ce projet se concrétise, il faudrait 5 à 6 participants. Les cours pourraient avoir lieu le mercredi de 14 à 17 h (*mais le jour et les horaires restent à négocier*).  
Seriez-vous intéressé(e)s ? Si oui contacter directement C. Salaün au 06 08 66 70 65.

## EXPOSITION



Les 8 et 9 Mai 2010  
Salle Ty An Holl  
À Saint-Urbain

Horaires:  
de 10h00 à 18h00

06.27.48.21.29



### MEGA LAND

Le parc de Penfeld s'amuse pendant les vacances de printemps ! Le grand hall du parc-expo se transforme en vaste aire de jeux. Qui n'a pas rêvé de faire une bataille de sumo ou encore de retourner en enfance dans des structures gonflables ? Pour la troisième édition, 80% des jeux ont été renouvelés au Mégaland. En plus de l'habituel parcours aventure, toboggan géant et château, une nouveauté fait son entrée cette année parmi les structures gonflables : le labyrinthe.



Jusqu'au dimanche 19 avril, de 10h à 19h au grand hall du parc des expositions de Penfeld. Possibilité de restauration sur place. Entrée: 7 € (gratuit pour les moins de 3 ans) donnant droit à un accès libre à tous les jeux.

## Divers

Le réseau prévention du suicide des jeunes de Lanerneau à le plaisir de vous inviter à la soirée débat qu'il organise :  
Relation Parents/Ados en 2010 : communiquer... pour quoi faire ?  
Le mardi 27 avril à 20h30  
au Family à Lanerneau.  
Entrée libre.

### LES LUNDIS DE LA SANTE

Conférence de 18h30 à 20h  
Amphi 500 et 600  
Fac de droit d'économie et de gestion

**Lundi 26 avril**

#### Dénutrition de la personne âgée

Renseignements : 02 98 00 84 80  
Site web : <http://www.club-brest.fr/medecine>  
[www.forumsantebrest.net](http://www.forumsantebrest.net)

### CONCERT KAN AR VAG A HANVEC

La chorale Kan ar Vag organise un concert à l'église d'Hanvec le dimanche 25 avril à 16h. Nous avons invité le chœur du Kador de la presqu'île de Crozon à participer à ce concert.  
Chants de variétés, traditionnels bretons, gospels et pièces classiques seront au programme.

La direction sera assurée par Gérard Basle et Christelle Barbey. Max Paillet nous accompagnera au piano.  
Entrée : 6 €.

### ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE JOSETTE CORNEC DAULAS

Venez nombreux nous voir lors de la matinée porte ouverte de l'école qui se déroulera le samedi 8 mai de 10 h à 12 h (l'école se trouve à côté du Super U).  
Vous découvrirez les classes intercommunales bilingues, où les enfants travaillent en français et en breton.  
L'équipe enseignante et des parents seront présents pour répondre à vos questions et vous présenter les classes.

Pour tous renseignements ou en cas d'indisponibilité ce jour-là, n'hésitez pas à contacter l'école directement ou l'association de parents d'élèves Div Yezh:  
[divyezhhbrodaoulaz@gmail.com](mailto:divyezhhbrodaoulaz@gmail.com), 02.29.62.89.47



## L'EAU À SAINT-URBAIN (suite)

### Analyses de l'eau distribuée

Deux types d'analyses - obligatoires - sont effectuées régulièrement au point de captage (production) ou en sortie du château d'eau (distribution). Au total, 81 paramètres différents ont été analysés depuis 1998.

**L'analyse bactériologique** permet de détecter les organismes pathogènes tels que bactéries, virus et parasites qui peuvent provoquer des maladies graves. Une eau potable ne doit pas contenir un seul de ces germes (coliformes et streptocoques fécaux, salmonelles) ou alors en très faibles quantités (germes aérobies revivifiables).

**L'analyse physico-chimique** comprend la mesure des paramètres physiques, des sels dissous, des substances toxiques et des substances indésirables. Les valeurs entre parenthèses sont celles de Saint-Urbain prélevées à la source. Les données sont les plus récentes disponibles.

Parmi les paramètres physiques, on peut citer le pH (= 7,8 - l'eau est donc neutre), la dureté (TH = 8,5 °f - eau douce, très peu calcaire), la température de la nappe (15 °C), le taux d'oxygène dissous (6,8 mg/l), la radioactivité (alpha = 0,06 Bq/l et beta = 0,3 Bq/l), etc.

L'analyse des sels dissous correspond à peu près à ce que l'on trouve sur les étiquettes des bouteilles d'eau. Le tableau suivant montre les valeurs principales pour notre commune et les valeurs maximales européennes autorisées exprimées en milligrammes par litre.

Sels en mg/l	St-Urbain	Val. max
Aluminium (Al <sup>3+</sup> )	0,054	0,2
Calcium (Ca <sup>2+</sup> )	25,2	
Chlorures (Cl <sup>-</sup> )	23,7	200
Magnésium (Mg <sup>2+</sup> )	6,0	50
Potassium (K <sup>+</sup> )	2,7	12
Sodium (Na <sup>+</sup> )	14,0	150
Sulfates (SO <sup>-</sup> )	11,3	250

L'analyse des substances toxiques montre que leur niveau est très bas par rapport aux normes européennes comme l'indique le tableau suivant où l'on a répertorié les substances les plus courantes. Les valeurs sont exprimées en microgrammes par litre.

Toxiques en µg/l	St-Urbain	Val. max
Arsenic (As)	<5	50
Cadmium (Cd <sup>2+</sup> )	<0,5	5
Nickel (Ni)	<5	50
Phosphore (P)	30	5000
Plomb (Pb)	<5	50

*note : le signe < devant la valeur signifie «inférieur au seuil mesurable par les instruments utilisés».*

Les substances classées indésirables peuvent avoir une incidence sur la santé à long terme mais sont tolérées en faible quantité. Les principales sont représentées ici, les valeurs étant exprimées en microgrammes par litre.

Indésirables en µg/l	St-Urbain	Val. max
Ammonium (NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> )	<10	500
Cuivre soluble (Cu)	<5	1000
Fer soluble (Fe)	83	200
Fluor (F)	15	1500
Manganèse (Mn)	29	50
Nitrates (NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> )	21000	50000
Nitrites (NO <sub>2</sub> <sup>-</sup> )	<10	100

Les pesticides, en tant que substances indésirables, sont classés à part car c'est un arrêté ministériel (du 11/01/2007) qui fixe les concentrations maximales dans l'eau du robinet : 0,1 microgramme par litre (µg/l) par pesticide et 0,5 µg/l pour l'ensemble des pesticides répertoriés. Ces analyses pour Saint-Urbain donnent des valeurs très en dessous des seuils mesurables (par les appareils utilisés) : soit < 0,02 µg/l pour l'alachlore, l'atrazine, le diuron, l'isoproturon et la simazine et < 0,05 pour le glyphosate et son premier produit de dégradation, l'AMPA.

Ces analyses montrent que notre eau est de très bonne qualité et peut être

bue sans modération. La seule ombre au tableau concerne le phosphore et les nitrates, tous deux issus de l'agriculture dont les niveaux devront baisser dans l'avenir.

### Traitement des eaux usées

Une partie des habitants de notre commune est reliée au réseau d'assainissement collectif qui permet de récupérer les eaux sales et de les traiter. Les eaux de pluie, quant à elles sont acheminées directement à la rivière.

Les eaux sales sont acheminées par un système de canalisations souterraines jusqu'à la station d'épuration ou elles arrivent directement par gravité ou grâce à 3 postes de refoulement situés route de Kerdaoulas, à Ty Guen et à Créach Balbé.

La station est du type «à boues activées» et est gérée, comme l'eau potable, en régie municipale. Elle a une capacité nominale de 800 équivalents habitants.

À l'entrée de la station, les eaux usées passent à travers un dégrilleur qui retient les déchets les plus gros puis traversent un bac dégraisseur dessableur statique : les sables tombent au fond par gravité et les graisses restent bloquées en surface.

L'eau s'écoule ensuite par gravité dans un bassin d'aération d'une capacité de 164 m<sup>3</sup> où s'effectue la partie biologique du traitement. Des bactéries, en se nourrissant des matières organiques en suspension, transforment le carbone qu'elles contiennent en gaz carbonique et l'azote solide en nitrates, puis les nitrates en azote moléculaire. Ce processus est favorisé par une turbine qui brasse énergiquement le mélange pour apporter l'oxygène de l'air nécessaire à cette transformation.

La libération des gaz générés dans l'atmosphère est favorisée par un dégazeur.

## L'EAU À SAINT-URBAIN (fin)

Le mélange d'eau et de flocons de boues (constitués de bactéries appelés flocs) passe sous une cloison siphonide qui retient les graisses résiduelles et gagne, toujours par gravité, un second bassin : le clarificateur d'une capacité de 230 m<sup>3</sup>.

Ce bassin permet de séparer les flocons de l'eau épurée par simple décantation.

L'eau arrive au centre du clarificateur. Les flocons tombent lentement dans le fond du bassin, l'eau épurée restant en surface. Un pont racleur de surface récupère les matières flottantes résiduelles et les redirige vers une fosse à écumes.

L'eau épurée de surface est rejetée dans le ruisseau Ster Vian qui sépare notre commune de Dirinon. Cette eau rejetée est analysée tous les jours.

Un second racleur situé au fond du clarificateur ramène les boues au centre du fond conique où elles sont aspirées par des pompes de recirculation pour être réinjectées dans le bassin d'aération.

L'excédent de boues se dépose au fond du bassin d'aération et est évacué par une pompe d'extraction vers le silo à boues d'une capacité de 300 m<sup>3</sup>, muni en partie basse d'une grille fine qui permet de récupérer une partie de l'eau contenue dans ces boues. Cette eau est réinjectée dans le bassin d'aération.

Les boues sont évacuées périodiquement du silo et sont répandues (environ 600 m<sup>3</sup> par an) sur un terrain communal dit du « champ de tir » situé au-dessus de Penhep conformément au plan d'épandage agréé en 2002.

### Analyses : L'eau

Après les aménagements de 2004 – 2005 de la station d'épuration, une analyse complète de l'eau a été effectuée (en novembre 2006), permettant en particulier, de mesurer l'efficacité du processus d'épuration.

### Signification des principaux paramètres mesurés

Les matières organiques, sont des matières oxydables qui nécessitent pour leur décomposition une certaine quantité d'oxygène. Elles vont appauvrir le milieu naturel en oxygène, c'est pourquoi elles sont considérées comme des matières polluantes.

Deux paramètres permettent d'évaluer la teneur en matières organiques :

- La DBO5 (Demande Biochimique en Oxygène) : exprimée en mg/l d'oxygène consommé pendant 5 jours à 20°C par les micro-organismes pour dégrader les charges organiques polluantes.

- La DCO (Demande Chimique en Oxygène) : elle correspond à la quantité d'oxygène nécessaire pour oxyder dans des conditions opératoires définies, les matières organiques présentes dans un échantillon donné.

Les MES (Matières En Suspension) : en quantité trop élevées, elles peuvent empêcher la pénétration de la lumière, diminuer l'oxygène dissous et limiter alors le développement de la vie aquatique et créer des déséquilibres entre diverses espèces.

### Analyses de 2006

Les analyses portent d'une part sur l'eau sale arrivant à la station (eau brute) et d'autre part sur l'eau épurée avant son rejet dans le ruisseau. Le tableau suivant montre les principaux paramètres mesurés exprimés en milligrammes par litre.

Paramètre	Eau brute	Eau épurée	Norme *	Efficacité (%)
Azote total	137	7,9	40	94
DBO5	600	11	30	98
DCO	1300	83	90	94
MES	720	26	90	96
Phosphore	20,8	11	15	47

\* : arrêté préfectoral d'octobre 1974

Tous les jours, une analyse simplifiée est effectuée sur l'eau épurée par des indicateurs colorés qui virent sur différents seuils. Ces analyses portent

sur l'ammoniac, les nitrates et les nitrites.

### Analyses : Les boues

La composition des boues répandues sur le « champ de tir » est aussi analysée. Les résultats sont assez constants d'une analyse à l'autre.

Le pH oscille entre 6 et 6,4 donc très légèrement acide à neutre. Le pourcentage de matière sèche varie de 0,96 à 1,18 soit environ 10 grammes de matière sèche par litre de boue. Il s'agit donc d'une boue liquide.

Les principaux éléments trouvés dans ces boues sont listés ci-dessous, les quantités sont exprimées en gramme par kilogramme de boue brute (analyse de février 2009).

Élément	Quantité
Azote ammoniacal	0,19
Azote total	1
Calcium	0,21
Magnésium	0,07
Phosphore	0,25
Potassium	0,16

D'autres éléments (éléments traces) sont aussi recherchés tels que le cadmium, chrome, cuivre, mercure, nickel, plomb et zinc. Seuls le cuivre et le zinc dépassent les seuils de détection de 0,5 milligramme par kilo de boue brute tout en restant très en dessous des normes.

Élément (mg/kg)	sur brute	sur mat. sèche	norme max
Cuivre	1,8	152	1000
Zinc	8,8	741	3000

C'est une boue très peu chargée en éléments fertilisants et en éléments traces. Elle peut donc être épandue sur les terres agricoles. Pour apporter l'équivalent d'un sac d'engrais type 15-10-15, il faut environ 10 tonnes de boues.

René RAUD